

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 10/03/2025 - 19035 - 1980 B 04971 - 319 176 749 - OPTIC DUROC

11 MARS 2025

Sous le N°

190 35 *11/11/25*

*cert. fid*  
*conforme à l'original*  
*[Signature]*

## SAS OPTIC DUROC

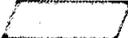
12 rue de Miromesnil  
75008 PARIS

Siret : 31917674900210

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

 **Sommaire**

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Rapport de présentation des comptes annuels	2
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	12
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	20
<i>Autres informations</i>	21

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Comptes annuels

## Rapport de présentation des comptes annuels

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01/04/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS OPTIC DUROC relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	15 427 275
Chiffre d'affaires	10 834 732
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>171 046</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Courbevoie  
Le 31/03/2024

Olivier ASSUIED  
Expert-comptable

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	81 814	74 696	7 118	
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	112 328	73 069	39 259	29 013
Fonds commercial (1)	2 645 145		2 645 145	2 213 906
Autres immobilisations incorporelles	134 015	85 221	48 794	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	135 691		135 691	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 214	36 733	19 481	15 262
Autres immobilisations corporelles	3 739 274	2 323 986	1 415 288	1 020 282
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 365 681		4 365 681	4 615 681
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 029		5 029	5 029
Prêts	6 000		6 000	30 000
Autres immobilisations financières	250 090		250 090	205 077
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 531 279</b>	<b>2 593 705</b>	<b>8 937 574</b>	<b>8 134 249</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 699 795		1 699 795	1 712 192
Avances et acomptes versés sur commandes	134 064		134 064	21 105
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 021 284		1 021 284	471 033
Autres créances	1 140 667		1 140 667	1 355 260
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 255 300		1 255 300	
Disponibilités	1 226 478		1 226 478	1 994 996
Charges constatées d'avance (3)	12 113		12 113	20 856
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 489 701</b>		<b>6 489 701</b>	<b>5 575 442</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 020 980</b>	<b>2 593 705</b>	<b>15 427 275</b>	<b>13 709 691</b>
(1) Dont droit au bail			911 577	911 577
(2) Dont à moins d'un an (brut)				30 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	510 000	510 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	55 549	55 549
Ecart de réévaluation	3 659 000	3 659 000
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 031 554	2 031 554
Report à nouveau	3 192 521	3 125 884
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>171 046</b>	<b>516 637</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 670 669</b>	<b>9 949 624</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 547 465	1 676 932
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 036 809	655
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	52 817	66 514
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 871	1 122 510
Dettes fiscales et sociales	554 193	546 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	254 450	346 658
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 756 605</b>	<b>3 760 068</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 427 275</b>	<b>13 709 691</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 702 473	1 111 676
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 001 315	2 581 878
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	662	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	9 148 174		9 148 174	6 653 005
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 686 558		1 686 558	1 303 139
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>10 834 732</b>		<b>10 834 732</b>	<b>7 956 144</b>
Production stockée			-51 720	
Production immobilisée			1 422	-163
Subventions d'exploitation			8 700	16 535
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			23 889	47 577
Autres produits			1 101 090	671 808
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>11 918 113</b>	<b>8 691 900</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			3 079 987	2 529 205
Variations de stock			24 611	-444 832
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 762 022	3 333 031
Impôts, taxes et versements assimilés			88 528	130 539
Salaires et traitements			2 380 053	1 433 623
Charges sociales			786 191	480 241
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			418 450	189 043
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 737	6 282
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>11 549 579</b>	<b>7 657 131</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>368 534</b>	<b>1 034 768</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			12 157	1 791
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			39 721	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			-422	1 777
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>51 455</b>	<b>3 568</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			59 326	74 676
Différences négatives de change			1 943	3 786
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>61 269</b>	<b>78 463</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-9 814</b>	<b>-74 894</b>
<b>RESULTAT COURANT, avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>358 720</b>	<b>959 874</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	17 873	5 235
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>17 873</b>	<b>5 235</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	130 817	21 592
Sur opérations en capital		254 235
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 251	
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>146 069</b>	<b>275 828</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-128 196</b>	<b>-270 592</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	59 479	172 645
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>11 987 441</b>	<b>8 700 703</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 816 395</b>	<b>8 184 066</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>171 046</b>	<b>516 637</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

# **COMPTES ANNUELS**

**2023**

**Période du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OPTIC DUROC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 15 427 275 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 171 046 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

- Acquisition d'un nouveau fonds de commerce à Dijon en décembre 2023
- Entrée de quatre nouveaux franchisés dans le réseau
- TUP de DUROC AUDITION dans Optic Duroc

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		81 813		81 814
- Fonds commercial	2 213 906			2 645 145
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 168	596 414		246 343
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 295 073</b>	<b>678 227</b>		<b>2 973 301</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		135 690		135 691
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 826	54 519	23 131	56 214
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 290 085	520 466	344 581	2 465 970
- Matériel de transport	44 555	145 451		190 006
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	958 648	162 571	37 921	1 083 298
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 318 114</b>	<b>1 018 697</b>	<b>405 633</b>	<b>3 931 179</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 615 681	75 000	325 000	4 365 681
- Autres titres immobilisés	5 029			5 029
- Prêts et autres immobilisations financières	235 077	45 013	24 000	256 090
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 855 786</b>	<b>120 013</b>	<b>349 000</b>	<b>4 626 799</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 468 973</b>	<b>1 816 937</b>	<b>754 633</b>	<b>11 531 279</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	678 227	1 018 697	120 013	1 816 937
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>678 227</b>	<b>1 018 697</b>	<b>120 013</b>	<b>1 816 937</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		405 633	349 000	754 633
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>405 633</b>	<b>349 000</b>	<b>754 633</b>

## Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	81 814	
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>	<b>81 814</b>	

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 302 329
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>1 302 329</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SIN OPTIC 75008 PARIS	10 000	2 194 787	100,00	210 303
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				
SARL GTD VISION 75008 PARIS 08	20 000	98 980	33,40	248

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 359 001	4 359 001			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )	6 680	6 680			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		74 695		74 696
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	52 154	106 135		158 289
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>52 154</b>	<b>180 830</b>		<b>232 985</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 564	50 299	23 130	36 733
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764 760	210 079	344 798	1 630 041
- Matériel de transport	27 033	35 497		62 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	481 213	180 273	30 071	631 416
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 282 570</b>	<b>476 148</b>	<b>397 999</b>	<b>2 360 719</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 334 724</b>	<b>656 978</b>	<b>397 999</b>	<b>2 593 705</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 430 154 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 000		6 000
Autres	250 090		250 090
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 021 284	1 021 284	
Autres	1 140 667	1 140 667	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 113	12 113	
<b>Total</b>	<b>2 430 154</b>	<b>2 174 064</b>	<b>256 090</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	24 000		

## Produits à recevoir

	Montant
Clients FAE	84 457
Fournisseurs AAR	633 659
<b>Total</b>	<b>718 116</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 509 999,54 euros décomposé en 33 454 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 703 789 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	662	662		
- à plus de 1 an à l'origine	2 546 803	844 979	1 687 833	13 991
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	649			649
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 871	1 310 871		
Dettes fiscales et sociales	554 193	554 193		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 290 610	1 290 610		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>5 703 789</b>	<b>4 001 315</b>	<b>1 687 833</b>	<b>14 640</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 527 498			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	657 626			
(**) Dont envers les associés	5			

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	47 551
Provision CP	156 344
Provision CS/CP	50 355
Autres charges sociales	1 558
Autres Charges Sociales	6 009
Clients AAE	254 450
<b>Total</b>	<b>516 266</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	12 113		
<b>Total</b>	<b>12 113</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 034 271		1 034 271
Ventes de marchandises	9 148 174		9 148 174
Produits des activités annexes	652 287		652 287
<b>TOTAL</b>	<b>10 834 732</b>		<b>10 834 732</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

## Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Détail des engagements donnés :

LCL :

Nantissement conventionnel de fonds de commerce : 264.500 €

Société générale :

Nantissement de 1er rang de fonds de commerce Optic Duroc Saint Maur des Fossés : 250.000€

Nantissement de 1er rang de fonds de commerce Optic Duroc rue de Rennes : 300.000 €

Nantissement de 1er rang du fonds de commerce 113 Bd Voltaire 75011 Paris

BP Garantie :

Garantie paiement de loyers : 46 600 €

Engagement de crédit-bail : 2 801.11 €

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune auprès de GTD Vision</i>	51 572
<i>Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune auprès de Duroc Audition</i>	208 000
<i>Abandon de créance avec clause de retour à meilleures fortune auprès de Duroc Audition</i>	142 000
<i>- Abandon de créance avec clause de retour à meilleures fortune auprès de Duroc Audition</i>	245 104
Autres engagements reçus	646 676
<b>Total</b>	<b>646 676</b>

#### Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

- Abandon de créance avec clause de retour à meilleures fortune (GTD Vision) : 51 572 €
- Abandon de créance avec clause de retour à meilleures fortune (Duroc Audition) : 208 000 €
- Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune (Duroc Audition) : 142.000 €
- Abandon de créance avec clause de retour à meilleures fortune (Duroc Audition) : 245 104 €

Soit un total d'engagement de 646 676€

#### - Détail des PGE reçus :

LCL prêt initial 350K€, garantie reçue de l'Etat : 315 K€

BP prêt initial : 820 K€, garantie reçue de l'Etat : 738 K€

CDN prêt initial : 110N K€, garantie reçue de l'Etat : 99 K€

## Autres informations

### Engagements de retraite

---

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Indemnités fin de carrière : il n'y a pas eu de provision pour indemnités de fin de carrière dues à l'âge moyen des effectifs.

**OPTIC DUROC**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 510 000 euros**  
**Siège social : 12 rue de Miromesnil 75008 PARIS**  
**319 176 749 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le vingt-huit Juin,  
A quinze heures

Les associés de la société OPTIC DUROC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le président par lettre simple en date du 13 Juin 2024.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par la société DUROC HOLDING, en sa qualité de Présidente de la Société.

la société AUDIT GESTION OPTIMUM, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 33 454 actions sur les 33 454 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 23 090 euros et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 171 045,70 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	171 045,70 €
- Un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	3 192 520,88 €
- Pour former une somme distribuable de	3 363 566,58 €
- Une somme de .....	200 000,00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de .....	5.97 €
- et le solde, soit .....	3 163 566,58 €
au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à .....	3 163 566,58 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 5,97 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 199 964,00 euros, et 36,00 euros éligibles à l'abattement de 40 %.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

### Exercice : 31/03/2022

- Dividende global distribué : .....	500 000,00 €
soit, par titre : .....	14,94 €

**Exercice : 31/03/2021**

- Dividende global distribué : .....	249 901,38 €
soit, par titre : .....	7,47 €

**Exercice : 31/03/2020**

- Dividende global distribué : .....	0,00 €
soit, par titre : .....	0,00 €

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

**TROISIEME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, déclare approuver les termes de ce rapport au cours de l'exercice écoulé.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

**QUATRIEME RÉOLUTION**

Les mandats de la société AUDIT GESTION OPTIMUM, commissaire aux comptes titulaire et de Madame Isabelle BENAIS, commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration ce jour, il est décidé de renouveler :

- la société AUDIT GESTION OPTIMUM comme commissaire aux comptes titulaire ;
- de nommer la société VENDOME AUDIT CONSEIL, dont le siège social est 4 rue Galilée 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 789.452.182, comme commissaire aux comptes suppléante,

pour une période de six (6) exercices, dans le cadre de l'audit légal, soit jusqu'à la décision qui sera prise sur les comptes clos en 2029.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

**CINQUIEME RÉOLUTION**

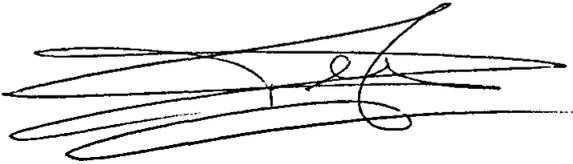
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Le président**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal strokes and a central loop.

**Un associé**

A smaller, stylized handwritten signature in black ink, featuring a central vertical stroke with horizontal strokes extending to the left and right.

**OPTIC DUROC**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 510 000 euros**  
**Siège social : 12 rue de Miromesnil 75008 PARIS**  
**319 176 749 RCS PARIS**

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 JUIN 2024**

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous avons l'avantage de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de vous consulter par correspondance afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous communiquerons par écrit, huit jours au moins avant la date fixée pour la consultation par correspondance, les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Lors de la consultation par correspondance, il vous sera également communiqué copie des rapports du Commissaire aux Comptes.

*M*



### **Evénements importants de l'exercice**

1. Signature de trois nouveaux franchisés
2. TUP de la société Duroc Audition dans Optic Duroc décidée par assemblée générale du 21 avril 2023 avec effet rétroactif au 1er Janvier 2023

### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

TUP de SIN OPTIC dans OD avec effet au 1er janvier 2024

### **Activité de la société en matière de recherche et développement**

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

### **Rappel des participations existantes**

Nous vous rappelons que nous détenons :

- SIN OPTIC détenue à 100% au 31/12/2023, qui a fait l'objet d'une TUP au 1/01/2024
- Prise de participation de Duroc Audition à 100% au 19/04/2024 avant la TUP avec effet rétroactif au 1/01/2023
- 33,40 % de la SARL GTD VISION.

### **Détention du capital social par les salariés**

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### **Examen des comptes et résultats**

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 834 732,15 euros contre 7 956 143,62 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 36,18%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 083 380,40 euros contre 735 755,96 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,25%.

*ky*

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 104 597,53 euros contre 2 084 372,96 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 48,95%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 762 021,78 euros contre 3 333 030,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 42,87%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 88 528,47 euros contre 130 538,97 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,18%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 380 052,51 euros contre 1 433 623,48 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 66,02%.

Le montant des charges sociales s'élève à 786 191,47 euros contre 480 240,97 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 63,71%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 418 450,40 euros contre 189 042,63 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 9 736,55 euros contre 6 281,60 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 55,00%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 11 549 578,71 euros contre 7 657 131,11 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50,83%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 368 533,84 euros contre 1 034 768,47 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -64,38%.

Compte tenu d'un résultat financier de -9 813,53 euros (-74 894,48 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 358 720,31 euros contre 959 873,99 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -62,63%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -128 195,61 euros contre -270 592,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 52,62%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 59 479,00 euros contre 172 645,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -65,55%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 171 045,70 euros contre un bénéfice de 516 636,81 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 15 427 274,78 euros contre 13 709 691,30 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,53%.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 171 045,70 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	171 045,70 €
- Un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de	3 192 520,88 €
- Pour former une somme distribuable de	3 363 566,58 €
- Une somme de .....	200 000,00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de.....	5.97 €
- et le solde, soit.....	3 163 566,58 €
au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à .....	3 163 566,58 €

### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

#### **Exercice : 31/03/2022**

- Dividende global distribué : .....	500 000,00 €
soit, par titre : .....	14,94 €

#### **Exercice : 31/03/2021**

- Dividende global distribué : .....	249 901,38 €
soit, par titre : .....	7,47 €

#### **Exercice : 31/03/2020**

- Dividende global distribué : .....	0,00 €
soit, par titre : .....	0,00 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 199 964,00 euros, et 36,00 euros éligibles à l'abattement de 40 %.

104

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 23.090 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

### Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

### ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

#### Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

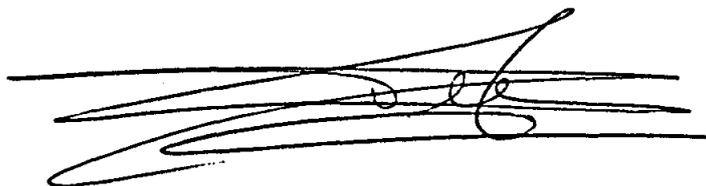
Les mandats de la société AUDIT GESTION OPTIMUM, commissaire aux comptes titulaire et de Madame Isabelle BENAIS, commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration ce jour, il est décidé de renouveler :

- la société AUDIT GESTION OPTIMUM comme commissaire aux comptes titulaire ;
- de nommer la société VENDOME AUDIT CONSEIL, dont le siège social est 4 rue Galilée 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 789.452.182, comme commissaire aux comptes suppléante,

pour une période de six (6) exercices, dans le cadre de l'audit légal, soit jusqu'à la décision qui sera prise sur les comptes clos en 2029.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Société DUROC HOLDING  
Présidente



**OPTIC DUROC**

société par actions simplifiée au capital de 510 000 euros  
 Siège social : 12 rue de Miromesnil - PARIS (75008)  
 319 176 749 RCS PARIS

**RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
<b>1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	510 000	510 000	510 000	510 000	510 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	33 454	33 454	33 454	33 454	33 454
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
d) Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<b>2 - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	10 834 732	7 956 143	9 973 885	9 197 649	8 943 384
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	648 975	878 323	1 440 703	881 842	585 640
c) Impôt sur les bénéfices	67 075	172 645	325 179	183 671	96 863
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	171 046	516 636	900 810	501 429	260 412
f) Résultat distribué	200 000	450 000	500 000	249 901	0
<b>3 - RESULTAT PAR ACTION</b>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions			33,35	20,87	14,61
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	5,11	15,44	26,93	14,99	7,78
c) Dividende attribué à chaque action	5,97	13,45	14,94	7,47	0,00
<b>4 - PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	70	48	43	43	44
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 380 053	1 433 623	1 481 668	1 317 531	1 530 611
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	786 191	480 240	523 518	427 862	483 077

**OPTIC DUROC**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 510 000 euros**  
**Siège social : 12 rue de Miromesnil**  
**75008 PARIS**  
**319 176 749 RCS PARIS**

**DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS  
PUBLICS**  
*(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)*

Concernant la société suivante :

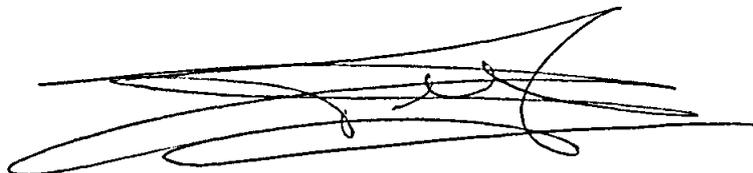
Dénomination : OPTIC DUROC  
Forme juridique : société par actions simplifiée  
Numéro unique d'identification - (Siren) : 319 176 749 RCS PARIS

Représentée par :  
la société DUROC HOLDING  
agissant en qualité de représentant(e) légal(e)  
étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à  
effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de  
commerce)

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31  
Décembre 2023**

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

DUROC HOLDING



**OPTIC DUROC**  
*Société par Actions Simplifiées*  
**CAPITAL : 510.000 €**  
**Siège Social: 12, rue de Miromesnil**  
**75008 - PARIS**

**R.C.S. - PARIS - B 319.176.749**  
-----

-----  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
-----

**EXERCICE S'ETENDANT DU**  
**1<sup>er</sup> JANVIER 2023**  
**AU 31 DECEMBRE 2023**  
-----

**AUDIT GESTION OPTIMUM SARL**  
*Commissaire aux comptes*  
*Immeuble les Doukas*  
*55/59, Boulevard de Charonne*  
*75011 PARIS*  
-----

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux associés de la société OPTIC DUROC,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OPTIC DUROC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Selon la note "fonds commercial" du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe aux comptes annuels, les fonds de commerce font l'objet de tests de valeur. La nécessité de constater une dépréciation de ces actifs est appréciée respectivement par référence à la valeur recouvrable des fonds déterminée selon les modalités exposées dans la note précitée. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations. Nous avons également vérifié que la note « fonds commercial » de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

L'actif de la société Optic Duroc est aussi constitué de titres de participation pour lesquels les règles et méthodes comptables sont décrites dans l'annexe dans la partie des règles et méthodes comptables. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération pour estimer les valeurs d'inventaire de ces titres. Nous avons également vérifié que la note « titres de participation » de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée. Ces appréciations n'appellent pas de commentaire particulier de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part les observations suivantes : nous n'avons pas été en mesure de contrôler le nombre factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu et l'information relative au poids par tranche de retard des dettes ou créances par rapport aux achats ou chiffre d'affaires.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 juin 2024

**AUDIT GESTION OPTIMUM**  
Commissaire aux Comptes inscrit  
Membre de la Cie Régionale de Paris



**Isabelle BENAIS**

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	81 814	74 696	7 118	
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	112 328	73 069	39 259	29 013
Fonds commercial (1)	2 645 145		2 645 145	2 213 906
Autres immobilisations incorporelles	134 015	85 221	48 794	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	135 691		135 691	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 214	36 733	19 481	15 262
Autres immobilisations corporelles	3 739 274	2 323 986	1 415 288	1 020 282
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 365 681		4 365 681	4 615 681
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 029		5 029	5 029
Prêts	6 000		6 000	30 000
Autres immobilisations financières	250 090		250 090	205 077
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 531 279</b>	<b>2 593 705</b>	<b>8 937 574</b>	<b>8 134 249</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 699 795		1 699 795	1 712 192
Avances et acomptes versés sur commandes	134 064		134 064	21 105
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 021 284		1 021 284	471 033
Autres créances	1 140 667		1 140 667	1 355 260
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 255 300		1 255 300	
Disponibilités	1 226 478		1 226 478	1 994 996
Charges constatées d'avance (3)	12 113		12 113	20 856
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 489 701</b>		<b>6 489 701</b>	<b>5 575 442</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 020 980</b>	<b>2 593 705</b>	<b>15 427 275</b>	<b>13 709 691</b>
(1) Dont droit au bail			911 577	911 577
(2) Dont à moins d'un an (brut)				30 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	510 000	510 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	55 549	55 549
Ecart de réévaluation	3 659 000	3 659 000
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 031 554	2 031 554
Report à nouveau	3 192 521	3 125 884
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>171 046</b>	<b>516 637</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 670 669</b>	<b>9 949 624</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 547 465	1 676 932
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 036 809	655
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	52 817	66 514
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 871	1 122 510
Dettes fiscales et sociales	554 193	546 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	254 450	346 658
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 756 605</b>	<b>3 760 068</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 427 275</b>	<b>13 709 691</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 738 633	1 111 676
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 965 156	2 581 878
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	662	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises	9 148 174	6 653 005
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 686 558	1 303 139
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>10 834 732</b>	<b>7 956 144</b>
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	-51 720	
Production immobilisée	1 422	-163
Subventions d'exploitation	8 700	16 535
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 889	47 577
Autres produits	1 101 090	671 808
<b>Total I</b>	<b>11 918 113</b>	<b>8 691 900</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises	3 079 987	2 529 205
Variations de stock	24 611	-444 832
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 762 022	3 333 031
Impôts, taxes et versements assimilés	88 528	130 539
Salaires et traitements	2 380 053	1 433 623
Charges sociales	786 191	480 241
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	418 450	189 043
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 737	6 282
<b>Total II</b>	<b>11 549 579</b>	<b>7 657 131</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>368 534</b>	<b>1 034 768</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)	12 157	1 791
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	39 721	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	-422	1 777
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>51 455</b>	<b>3 568</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	59 326	74 676
Différences négatives de change	1 943	3 786
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>61 269</b>	<b>78 463</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-9 814</b>	<b>-74 894</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>358 720</b>	<b>959 874</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	17 873	5 235
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>17 873</b>	<b>5 235</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	130 817	21 592
Sur opérations en capital		254 235
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 251	
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>146 069</b>	<b>275 828</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-128 196</b>	<b>-270 592</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	59 479	172 645
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>11 987 441</b>	<b>8 700 703</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 816 395</b>	<b>8 184 066</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>171 046</b>	<b>516 637</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OPTIC DUROC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 15 427 275 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 171 046 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

- Acquisition d'un nouveau fonds de commerce à Dijon en décembre 2023
- Entrée de trois nouveaux franchisés dans le réseau
- TUP de DUROC AUDITION dans Optic Duroc

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		81 813		81 814
- Fonds commercial	2 213 906	431 239		2 645 145
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 168	165 175		246 343
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 295 073</b>	<b>678 227</b>		<b>2 973 301</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions		135 690		135 691
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 826	54 519	23 131	56 214
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 290 085	520 466	344 581	2 465 970
- Matériel de transport	44 555	145 451		190 006
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	958 648	162 571	37 921	1 083 298
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 318 114</b>	<b>1 018 697</b>	<b>405 633</b>	<b>3 931 179</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 615 681	75 000	325 000	4 365 681
- Autres titres immobilisés	5 029			5 029
- Prêts et autres immobilisations financières	235 077	45 013	24 000	256 090
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 855 786</b>	<b>120 013</b>	<b>349 000</b>	<b>4 626 799</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 468 973</b>	<b>1 816 937</b>	<b>754 633</b>	<b>11 531 279</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	678 227	1 018 697	120 013	1 816 937
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>678 227</b>	<b>1 018 697</b>	<b>120 013</b>	<b>1 816 937</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		405 633	349 000	754 633
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>405 633</b>	<b>349 000</b>	<b>754 633</b>

## Immobilisations incorporelles

## Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	81 814	
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>	<b>7 118</b>	

## Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 558 300
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	175 238
<b>Total</b>	<b>1 733 538</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, la valeur des titres inscrite au bilan est comparée à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité.

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SIN OPTIC 75008 PARIS	10 000	2 194 787	100,00	210 303
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				
SARL GTD VISION 75008 PARIS 08	20 000	98 980	33,40	248

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 359 001	4 359 001			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )	6 680	6 680			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		74 695		74 696
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	52 154	106 135		158 289
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>52 154</b>	<b>180 830</b>		<b>232 985</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 564	50 299	23 130	36 733
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764 760	210 079	344 798	1 630 041
- Matériel de transport	27 033	35 497		62 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	481 213	180 273	30 071	631 416
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 282 570</b>	<b>476 148</b>	<b>397 999</b>	<b>2 360 719</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 334 724</b>	<b>656 978</b>	<b>397 999</b>	<b>2 593 705</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 430 154 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 000		6 000
Autres	250 090		250 090
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 021 284	1 021 284	
Autres	1 140 667	1 140 667	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 113	12 113	
<b>Total</b>	<b>2 430 154</b>	<b>2 174 064</b>	<b>256 090</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	24 000		

## Produits à recevoir

	Montant
Clients FAE	84 457
Fournisseurs AAR	633 659
<b>Total</b>	<b>718 116</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 509 999,54 euros décomposé en 33 454 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 703 789 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	662	662		
- à plus de 1 an à l'origine	2 546 803	844 979	1 687 833	13 991
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 036 809			1 036 809
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 871	1 310 871		
Dettes fiscales et sociales	554 193	554 193		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	254 450	254 450		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>5 703 789</b>	<b>2 965 156</b>	<b>1 687 833</b>	<b>1 050 800</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 527 498			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	657 626			
(**) Dont envers les associés	5			

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	47 551
Provision CP	156 344
Provision CS/CP	50 355
Autres charges sociales	1 558
Autres Charges Sociales	6 009
Clients AAE	254 450
<b>Total</b>	<b>516 268</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	12 113		
<b>Total</b>	<b>12 113</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 034 271		1 034 271
Ventes de marchandises	9 148 174		9 148 174
Produits des activités annexes	652 287		652 287
<b>TOTAL</b>	<b>10 834 732</b>		<b>10 834 732</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Autres informations

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Détail des engagements donnés :

LCL :

Nantissement conventionnel de fonds de commerce : 287.500 €, échéance le 20/03/2030.

Société générale :

Nantissement de 1er rang de fonds de commerce Optic Duroc rue de Rennes : 300.000 €

Nantissement de 1er rang du fonds de commerce 113 Bd Voltaire 75011 Paris,

Nantissement de fonds de commerce en garantie d'un emprunt à moyen terme de 200.000 €,

et Caution solidaire apportée par Optic Duroc de personne morale appartenant au groupe.

BP Garantie :

Garantie paiement de loyers : 46 600 €

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune auprès de GTD Vision</i>	51 572
Autres engagements reçus	51 572
<b>Total</b>	<b>51 572</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

- Abandon de créance avec clause de retour à meilleures fortune (GTD Vision) : 51 572 €

- Détail des PGE reçus :

LCL prêt initial 350K€, garantie reçue de l'Etat : 315 K€  
 BP prêt initial : 820 K€, garantie reçue de l'Etat : 738 K€  
 Société générale prêt initial : 110N K€, garantie reçue de l'Etat : 99 K€

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Indemnités fin de carrière : il n'y a pas eu de provision pour indemnités de fin de carrière dues à l'âge moyen des effectifs.